



## DANS CE MODULE

- 8.1 Zone d'accès aux bâtiments et signalisation
- 8.2 Employés et visiteurs
- 8.3 Eau, aliments et litière
- 8.4 Porcs vivants, sperme et embryons
- 8.5 Gestion de la santé des porcs
- 8.6 Vermine, animaux sauvages et autres animaux d'élevage
- 8.7 Autres fournitures (produits pharmaceutiques et équipement médical, outils et autres fournitures)
- 8.8 Atténuation des aérosols
- 8.9 Gestion du fumier
- 8.10 Gestion des animaux morts et des déchets

## Partie 8.1

# Zone d'accès aux bâtiments et signalisation

---

RENOI DANS CETTE PARTIE :

Numéro/ repère	Nom	Importance
	<b>PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE STANDARDISÉE</b>	
8.1	Zone d'accès restreint (à être développée par l'éleveur)	Fortement recommandé

---

## **PARTIE 8.1**

# **ZONE D'ACCÈS AUX BÂTIMENTS ET SIGNALISATION**

### **PRATIQUES RECOMMANDÉES**

1. Délimitez clairement les zones d'accès contrôlé (ZAC) et les zones d'accès restreint (ZAR) (p. ex., au moyen de barrières, d'affiches ou d'enseignes).
2. Élaborez une procédure opérationnelle standardisée POS pour bien encadrer l'accès à la zone d'accès restreint.
3. L'accès routier à la ferme devrait être bien drainé et bien entretenu.
4. La signalisation des zones d'accès devrait être placée dans des endroits permettant de diriger et de contrôler les déplacements à la ferme.
5. Des barrières et une signalisation pour prévenir l'accès non autorisé et pour identifier l'accès pour la livraison d'animaux et de matériaux devraient être installées à l'entrée de la zone d'accès contrôlé (ZAC).
6. Les portes des bâtiments devraient être verrouillées en tout temps.

### **JUSTIFICATION**

Les bonnes pratiques de production ci-dessous contribuent à prévenir la propagation d'agents pathogènes transmis par les personnes (y compris les membres de la famille, les employés, les fournisseurs de services essentiels, les visiteurs nationaux ou internationaux), ainsi que par les véhicules, l'équipement et les animaux qui circulent à l'intérieur et à l'extérieur des zones d'accès contrôlé (ZAC) et zones d'accès restreint (ZAR) de la ferme.

- a. Une POS pour bien encadrer l'accès à la ZAR.
- b. L'entretien d'un accès routier permettant de circuler autour des bâtiments.
- c. La délimitation, l'identification claire et le contrôle des zones d'accès.

---

### **ORIENTATION**

Il est recommandé de mettre en place les mesures de prévention suivantes :

1. **Zones d'accès aux bâtiments**
  - a. Établissez une ZAC autour du bâtiment à l'aide d'enseignes visuelles situées aux points d'accès des zones.
  - b. Affichez des indications claires et bien délimitées de l'accès routier et du périmètre de la ZAC (barrières, affiches, enseignes, etc.).
  - c. Identifiez clairement les zones ZAR et, à tout le moins, y limiter l'accès selon le principe de l'entrée danoise.
  - d. Installez un terrain de stationnement pour visiteurs à l'extérieur de la ZAC et un stationnement pour les employés à un endroit qui minimisera la contamination des bâtiments.
  - e. Instaurez une procédure de biosécurité qui comprend des règles et des précautions de biosécurité plus sévères dans la ZAR que dans la ZAC.
  - f. Utilisez des vêtements et des chaussures distincts dans la ZAR.
  - g. Tenez un Registre des employés et des visiteurs qui comprend la date et le lieu du dernier contact avec des porcs ou d'autres animaux.
  - h. Verrouillez l'entrée des bâtiments en tout temps.
  - i. Effectuez un entretien fréquent et drainez les routes donnant accès aux sites.

## 2. Signalisation

- Dirigez les visiteurs vers le stationnement à l'aide de panneaux de signalisation qui indiquent le numéro de téléphone à composer pour obtenir la permission d'entrer.
- Identifiez clairement l'entrée du bâtiment et affichez les directives pour y accéder.
- Indiquez, à l'aide de panneaux de signalisation, le point d'accès pour la livraison d'animaux et de matériaux et le point d'accès pour la livraison de factures ou autres documents (boîte aux lettres). La signalisation devrait aussi indiquer les bâtiments et autres endroits qui font l'objet d'un accès restreint.
- Servez-vous de signalisation pour diriger les visiteurs et les transporteurs à l'intérieur de la zone (p. ex. : l'emplacement du bâtiment, l'entrée de livraison). L'accès aux bâtiments et l'accès routier à la ferme devraient être bien drainés et entretenus afin d'éviter une accumulation d'eau et faciliter le nettoyage.

## QUESTIONS SUR LA BIOSÉCURITÉ

Question	Importance	Questions sur la biosécurité	Oui	Non	S.O.	Commentaires
Q8.1.1	Fortement recommandé	Les zones d'accès de la zone d'accès contrôlé (ZAC) et de la zone d'accès restreint (ZAR) sont-elles clairement délimitées et bien identifiées au moyen de barrières, d'affiches, d'enseignes, etc.?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q8.1.2		Une POS pour bien encadrer l'accès à la zone d'accès restreint (ZAR) a-t-elle été développée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q8.1.3		L'accès routier à la ferme est-il bien drainé et bien entretenu?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q8.1.4		La signalisation de la zone d'accès contrôlé (ZAC) et de la zone d'accès restreint (ZAR) se trouve-t-elle dans des endroits qui permettent de diriger et de contrôler les déplacements à la ferme?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q8.1.5		Y a-t-il des barrières et une signalisation qui préviennent l'accès non autorisé et identifient le point d'accès pour la livraison d'animaux et de matériaux à l'entrée de la zone d'accès contrôlé (ZAC)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q8.1.6		Les portes des bâtiments sont-elles verrouillées en tout temps?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

S.O. = sans objet; POS = procédure opérationnelle standardisée

